

MÉMOIRE

À : Commission d'enquête, bureau des audiences publiques sur l'environnement

DE : Jeannot Simard
Travailleur autonome

Projet : Construction d'un duc d'Albe au quai garage de Tadoussac.

Monsieur le président,

Permettez-moi de vous présenter quelques réflexions sur une des missions premières de La S.T.Q : donner le service du traversier d'une rive à l'autre de manière sécuritaire à tous les 20 minutes. C'est ce que mentionnait la représentante de la S.T.Q. lors de la présentation du projet.

Comme utilisateur régulier du traversier, et ça depuis plusieurs années, il sera probablement impossible de maintenir un service au vingt minutes avec les nouveaux traversiers lors des périodes à fortes fréquentations.

Voici mes constats pour les traversiers actuels;

- La traversée et l'accostage s'effectuent en 10 minutes environ dans des conditions normales.
- L'embarquement et le débarquement demandent un minimum de 3 secondes par véhicule. Donc pour un chargement de 70 véhicules, ceci commande 3,5 minutes à l'embarquement, 10 minutes de traversée, 3,5 minutes au débarquement et un 3 minutes de grâce afin de palier aux conditions anormales qui sont courantes.

Hypothèses pour les futurs traversiers;

- Les futurs traversiers auront des moteurs plus puissants, donc en principe, des traversées plus rapides. Je dis bien en principe : le fait que la distance entre les 2 quais est courte, ça ne permet pas au bateau d'atteindre sa vitesse de pointe. Il accélère sur 60% de la distance, se laisse glisser et décélère pour accoster.
- Le fait que les traversiers seront plus longs, plus larges et plus lourds cela

augmentera les difficultés d'accostage dans des conditions normales, sans parler des conditions de courant fort, de vent et de glaces. De plus, les nouveaux traversiers auront 10 mètres plus long, sans que les quais actuels soient allongés. Donc augmentation des difficultés d'accostage.

- La S.T.Q devra aussi tenir compte de la future loi fédérale qui devrait limiter la vitesse des bateaux dans l'aire protégée des bélugas et d'autres mammifères marins.
- Embarquement et débarquement : si les nouveaux traversiers prennent le même 3 secondes pour embarquer et débarquer 110 véhicules, il sera impossible de donner le service aux 20 minutes. POURQUOI? Durée d'une traversée 10 minutes, chargement de 110 véhicules 5,5 minutes, débarquement de 110 véhicules 5,5 minutes, pour un total de 21 minutes dans des conditions normales. Pour donner un service constant aux 20 minutes, il faudra diminuer le temps d'embarquement et de débarquement à 2,18 secondes par véhicule. COMMENT? Traversée et accostage 10 minutes, embarquement de 110 véhicules 4 minutes, débarquement de 110 véhicules 4 minutes, réserve pour imprévus 2 minutes. Est-ce réalisable?

Monsieur le président permettez-moi de douter que la S.T.Q puisse rencontrer ces hypothèses.

Même si on a ajouté une troisième voie d'embarquement et de débarquement, les améliorations terrestres sont limitées surtout du côté de Tadoussac. Lors des audiences du 7 novembre, le M.T.Q nous a confirmé qu'aucunes améliorations n'étaient prévues à date. Seulement quelques discussions à la municipalité de Tadoussac. Donc ceci limitera l'efficacité de la troisième voie.

Aussi les nouveaux traversiers auront une rampe, dont quelques véhicules devront y monter et descendre. Est-ce que l'on pourra diriger et installer ces véhicules de manière sécuritaire en 2,18 secondes par véhicule. Vous devez prendre note monsieur le président, que lors des chargements à pleine capacité, le temps requis pour chaque véhicule est plus long parce qu'il commande une meilleure coordination et plus d'ajustement, aussi en période estivale, beaucoup de V.R et de touristes qui sont à leur première expérience de traversée, donc plus de temps.

Permettez- moi monsieur le président de douter fortement que la S.T.Q puisse donner un service régulier à tous les vingt minutes d'une manière constante lors de périodes à grande affluence. D'ailleurs, depuis une quinzaine d'années ces périodes sont de plus en plus fréquentes.

Comme citoyen de la Côte-Nord qui subit la contrainte du traversier depuis toujours, je ne peux accepter que l'on dépense un million de plus pour diminuer le service. Monsieur

le président permettez- moi une question. Pourquoi une consultation pour un projet de 1 million, quand on a décidé de dépenser plus de 200 millions sans aucune consultation ?

Si on met en doute ces hypothèses, alors qu'on recommande une étude sérieuse et impartiale sur le coût de construction d'un pont versus le futur service de traversier qu'on veut nous imposer.

Monsieur le président, merci de votre écoute et de votre compréhension ainsi qu'à toute votre équipe.

Jeannot Simard

Fin du document